

RESEAU 2018

Le réseau d'observation des parcelles de maïs en région Centre-Val de Loire a pour objectif d'assurer une biovigilance vis-à-vis de l'ensemble des bioagresseurs du maïs. Il permettra un suivi hebdomadaire de l'état sanitaire du maïs pour la campagne 2018 ainsi qu'une analyse et une prévision du risque lié aux principaux bioagresseurs.

Le nombre et la répartition des parcelles du réseau ont été choisis pour être représentatifs des surfaces emblavées en maïs pour chacun des secteurs de la région : Beauce, Perche, Champagne Berrichonne, Gâtinais, Sologne, Val-de-Loire et Touraine.

Outre le suivi hebdomadaire de l'avancement des stades, les observations effectuées dans le réseau fourniront des informations sur les ravageurs les plus préjudiciables du maïs, à savoir les chenilles foreuses (pyrales et sésamies), les pucerons et les chrysomèles :

- Pour les **pyrales**, un suivi de chrysalidation des larves sera réalisé sur 2 parcelles (dans le 37 et le 45). Des pièges à papillons seront installés dans l'ensemble du réseau et permettront d'apprécier la dynamique des vols au cours de cette campagne. Avant la récolte, des dénombrements de larves seront effectués à l'automne pour évaluer le niveau moyen de pression de l'année écoulée et estimer le potentiel de risque d'attaque pour la campagne suivante.
- Les **sésamies** feront l'objet d'une veille préventive.
- Pour les **pucerons**, 3 principales espèces seront suivies (*Metopolophium d.*, *Sitobion a.*, *Rhopalosiphum p.*) et leur seuil de nuisibilité sera évalué.
- Les **chrysomèles** des racines du maïs seront surveillées dans le cadre du réseau BSV pour la quatrième année consécutive. Il s'agit d'une observation préventive.

Les **autres bioagresseurs** (oscinies, taupins, etc.), les **maladies** (helminthosporiose, fusariose, etc.) ainsi que les **auxiliaires** (coccinelles, syrphes, etc.) seront également observés.

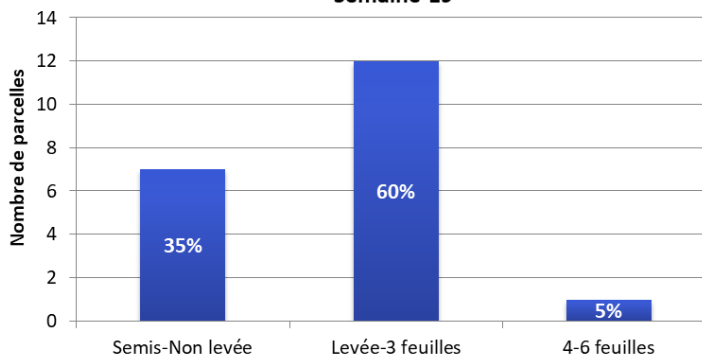
Pour établir ce premier bulletin **20 parcelles** ont été observées dans le cadre du réseau BSV.

STADES DU MAÏS

Les averses à répétition enregistrées au début du printemps ont décalé les semis de maïs qui ont principalement été effectués autour du 22 avril au sein du réseau. Si les conditions climatiques n'ont pas été propices aux semis précoces, l'épisode de chaleur qui a suivi a été favorable à une levée rapide et homogène.

Le nombre de parcelles renseignées est encore faible. La majorité des parcelles est entre la levée et le stade 3 feuilles et la parcelle la plus précoce (4 feuilles) est localisée dans le sud de la Touraine. La répartition des stades dans la région est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 19](#)).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 19



PYRALES

Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2017.

Les observations réalisées dans le cadre du BSV à l'automne dernier nous ont permis d'établir la cartographie des infestations larvaires (nombre de chenilles par plante, moyenne par commune) toutes situations de contrôle confondues (cf. Annexe [Infestation larvaire de pyrales en Région Centre à l'automne 2017](#)). Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.



Pour les maïs grains, on considère qu'au-delà de 0,8 larves de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre 0,5 et 0,8 larves par plante, la vigilance doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible.

Cette année, les situations pour lesquelles le seuil de risque est atteint se situent au sud de la région, en Champagne Berrichonne (2 situations) et en Touraine (1 situation). Avec des taux larvaires supérieurs à 0,5, 8 autres situations localisées dans le Loiret (2 situations en Sologne et dans le Val de Loire), dans l'Eure-et-Loir (2 situations dans le Perche et 1 en Beauce), dans le Cher et l'Indre (3 situations dans le Berry), ont fait l'objet d'infestation conséquentes en 2017. Ces zones devront donc faire l'objet d'une surveillance particulière en 2018.

Au vu des infestations larvaires obtenues depuis 2000 (cf. Annexe [Evolution pluriannuelle de l'infestation larvaire en région centre](#)), l'infestation globale de 2017 a été finalement de faible intensité, avec une moyenne régionale de 0,22 larves/pied. L'accalmie observée depuis 2011 semble donc se confirmer. Les variations interannuelles restent toutefois extrêmement difficiles à prévoir d'une année sur l'autre et il est à noter que l'infestation 2017 a été plus élevée qu'au cours des 3 campagnes précédentes.

Chrysalidation

Au printemps, avec l'augmentation de la durée du jour et l'élévation des températures, la chenille de pyrale se transforme en chrysalide et le papillon adulte émerge 2 à 3 semaines plus tard. Les **suivis de chrysalidation (ou nymphose)** permettent de prévoir l'émergence des papillons et sont effectués sur des cannes de maïs prélevées dans des parcelles fortement infestées (en Touraine et en Champagne-berrichonne pour cette campagne). Ces suivis, réalisés à Villandry (37) et à Orléans (45), ont démarré fin avril du fait de l'augmentation des températures accumulées (cf Annexe [Sommes de températures \(Base 10 depuis 01/01/2018\)](#)) et les taux de chrysalidation observés sont de :



Chenille de pyrale avant chrysalidation

Chrysalide de pyrale

- **15%** à Villandry (37) au 04/05,
- **4%** à Orléans (45) au 27/04.

Suivi des vols

Le **suivi de la pyrale par piégeage** débutera dès cette semaine avec la pose des premiers pièges (pièges à phéromone et pièges lumineux) sur l'ensemble de la région.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages.

[Les graphiques proposés en Annexe](#) présentent, pour 6 stations de la région Centre (une pour chaque département), les sommes de températures en base 10 depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2018) intégrant 9 jours de prévisions météorologiques.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2017).
- Les autres courbes sont les normales trentenaires (médiane, décile 2 et décile 8).

En région Centre-Val de Loire, le début de campagne 2018 est caractérisé par un épisode de fortes chaleurs. Les cumuls de températures en base 10 depuis le 01/01/2018 enregistrent des niveaux records et, dans les prochains jours, le maintien des températures douces et chaudes devrait confirmer cette

avance. Au 09 mai, l'**avance moyenne régionale** par rapport à la médiane trentenaire est de **15 jours** (base 10°C).

SESAMIES



Nuisibilité : rappel des observations 2017.

L'année dernière, des sésamies ont été capturées dans 9 parcelles situées en Champagne berrichonne, en Beauce et dans le Gâtinais (cumul de 22 captures sur l'ensemble de la région). Bien que le nombre de captures de sésamies en 2017 ait été deux fois moins élevé qu'au cours de la campagne précédente (45 papillons en 2016), l'aire de répartition du papillon a fait l'objet d'une large expansion. En effet, avec une très grande majorité des captures localisées à Yzeures-sur-Creuse en 2016 et 2015 (respectivement 75% et 95%), la sésamie était auparavant inféodée au sud de la région. Toutefois, en 2017, la majorité des captures a eu lieu au nord de la Loire, dans le Gâtinais et en Beauce notamment (cf. Annexe [Répartition géographique des captures de sésamies en 2017](#)).

Des pièges seront de nouveau installés cette année afin de surveiller l'évolution du papillon dans la région.

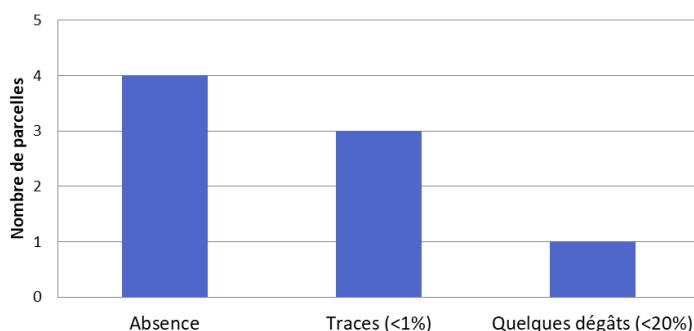
AUTRES OBSERVATIONS

- Dégâts de **limaces** sur 3 parcelles. Les pluies annoncées pour la fin de semaine pourraient augmenter le risque d'attaques.

Niveau de risque :
De levée à 5-6 feuilles



Dégâts de limaces - Semaine 19



- Faibles dégâts dus à des **oiseaux** observés dans 2 parcelles de l'Eure-et-Loir et du Loiret.
- Présence d'altises sur une parcelle du 37 avec des dégâts pouvant atteindre 20% des plantes.
- Signalement de dégâts de taupins (traces) dans le 45.

Niveau de risque :
De levée à 5-6 feuilles



**BULLETIN
DE SANTE
DU VEGETAL**
en région Centre




Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
www.centre.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

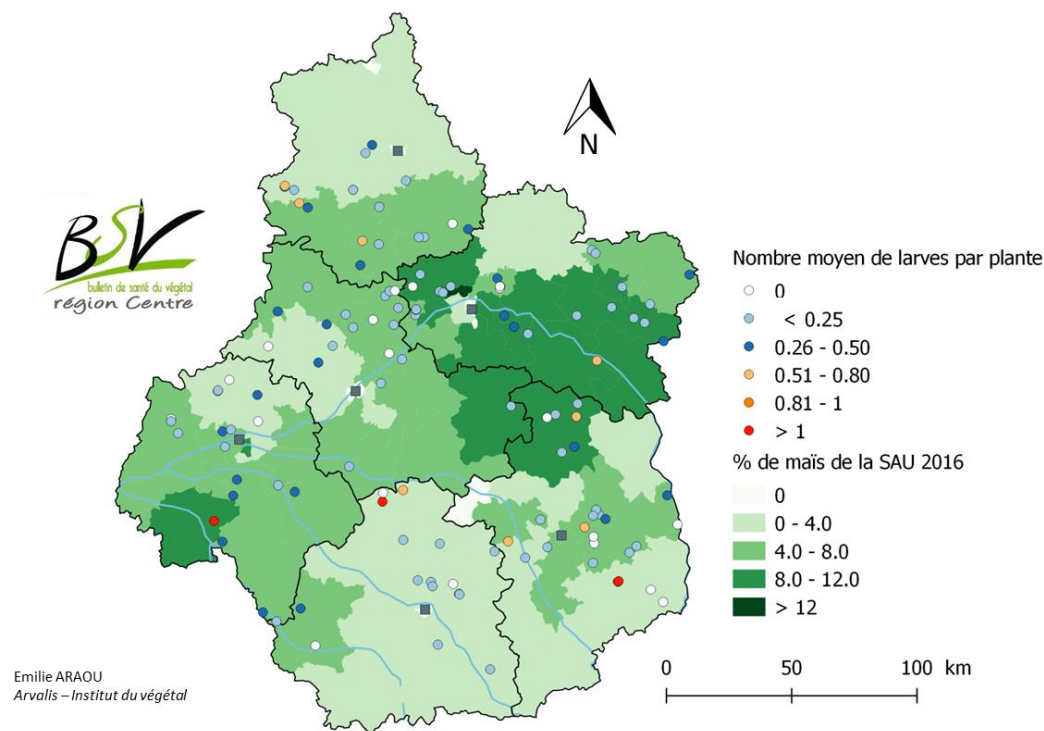
Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 19

-  = SEMIS_NL
-  L3F à 4F
-  pas d'info



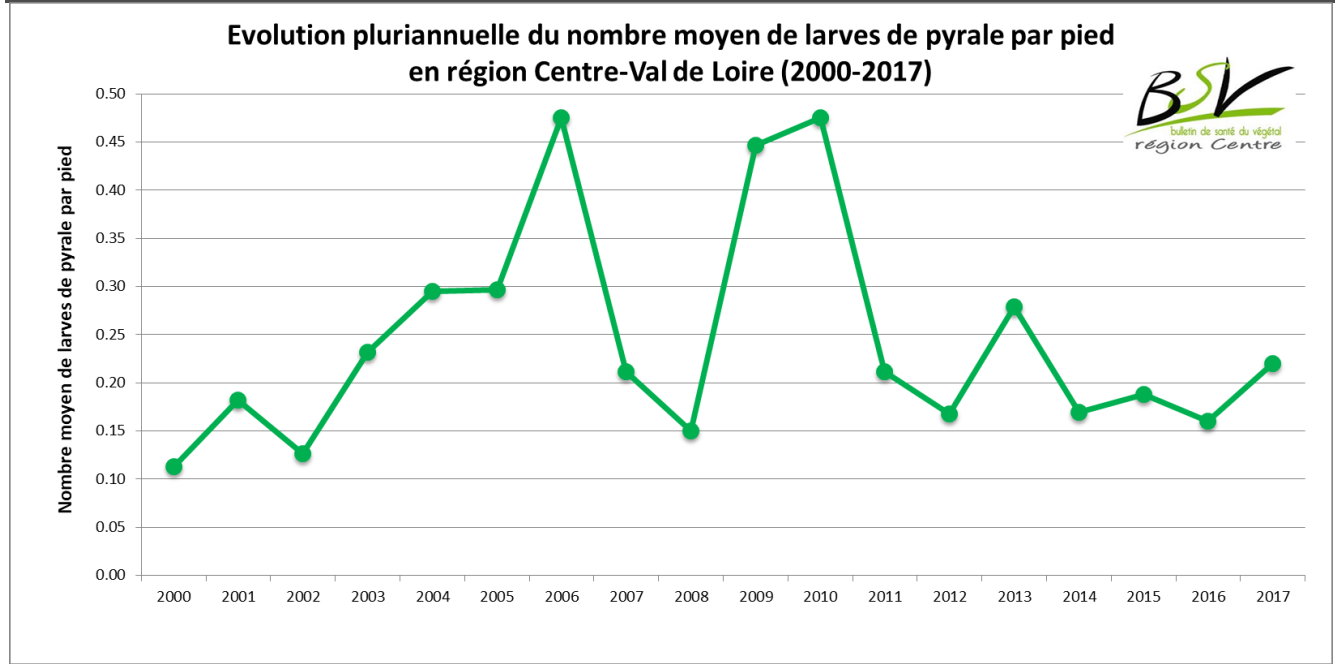
RAPPEL DES INFESTATIONS LARVAIRES DE PYRALES EN REGION CENTRE A L'AUTOMNE 2017



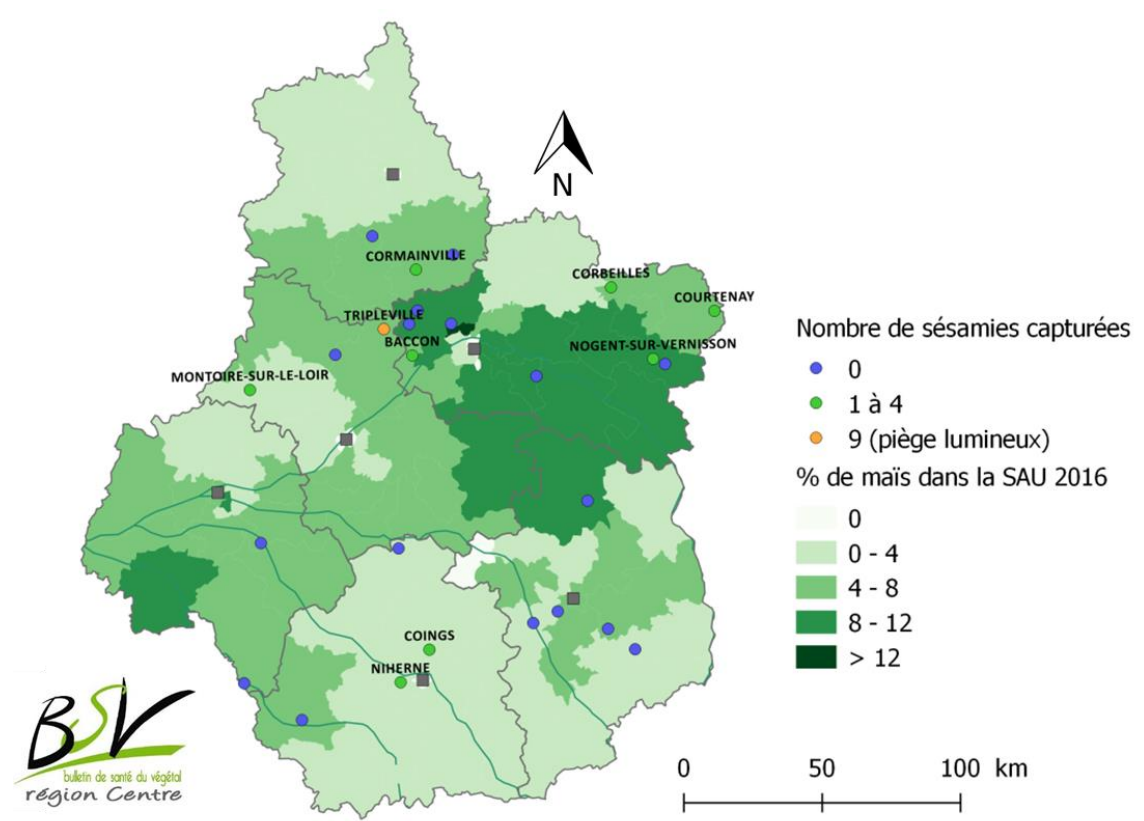
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

EVOLUTION PLURIANNUELLE DE L'INFESTATION LARVAIRE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



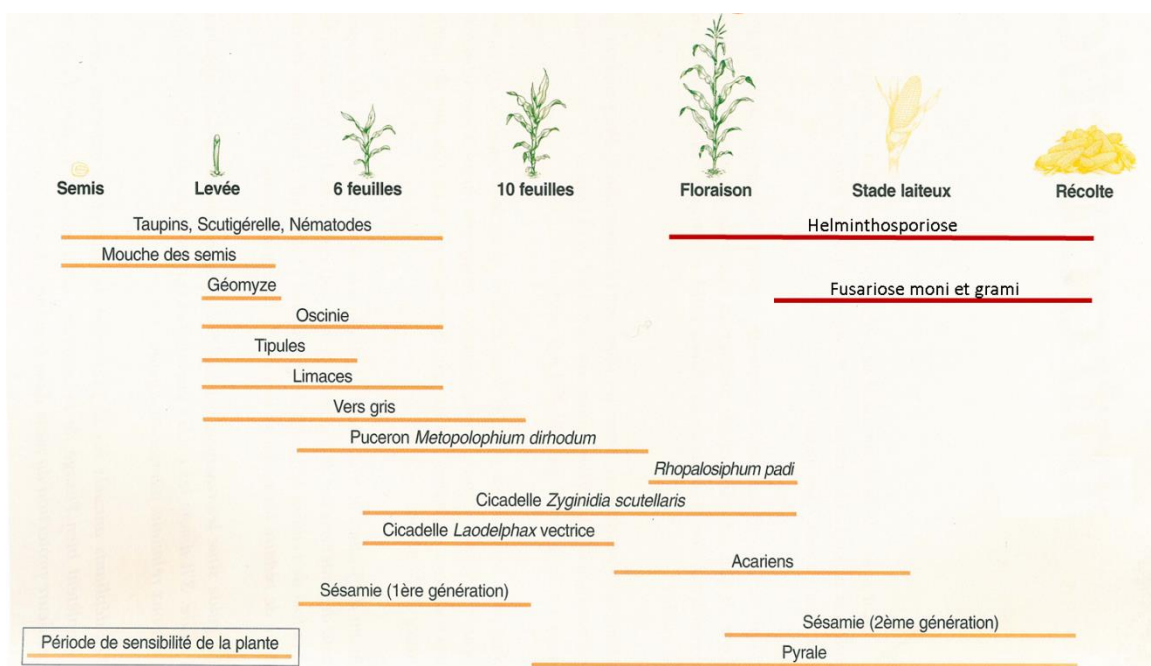
REPARTITION GEOGRAPHIQUES DES CAPTURES DE SESAMIES EN 2017



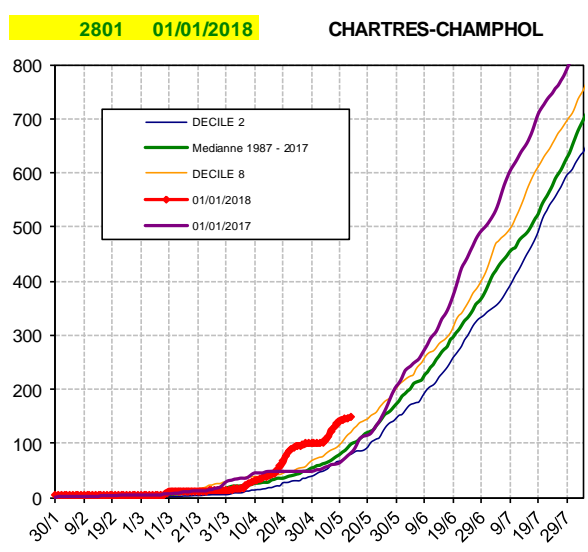
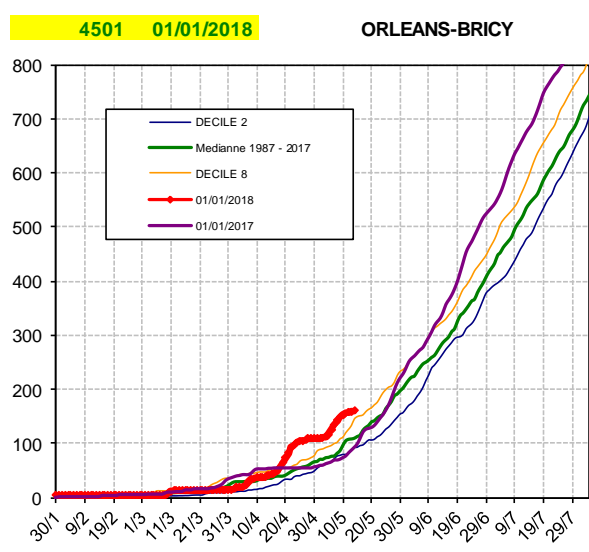
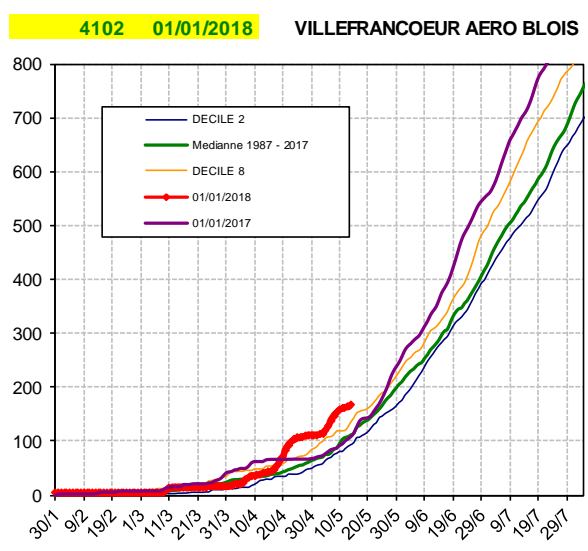
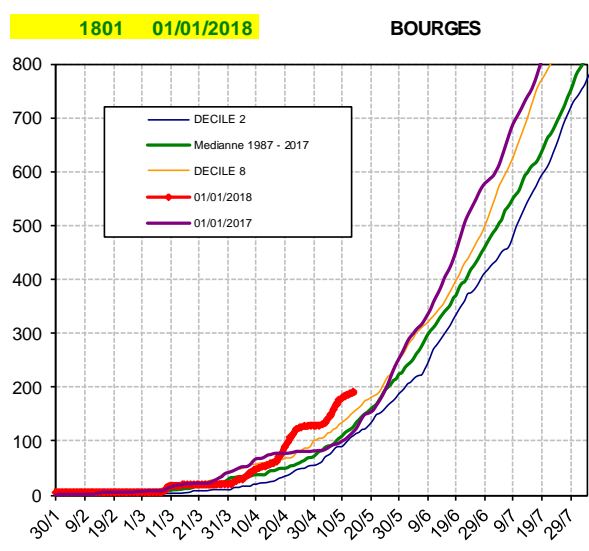
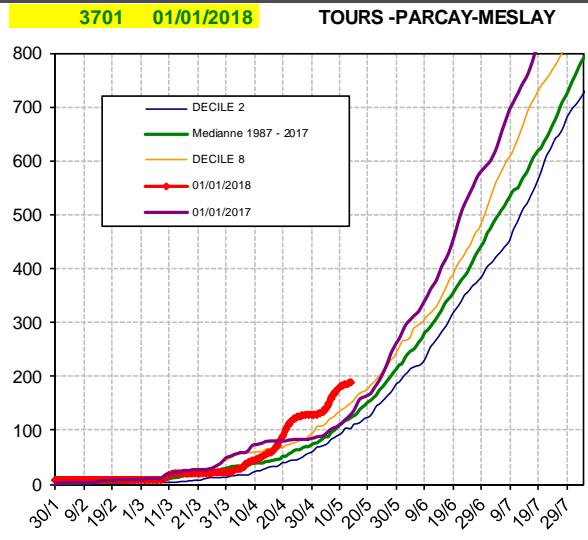
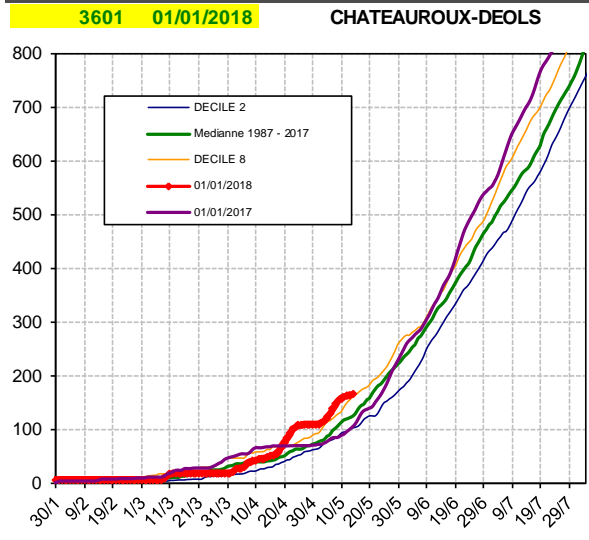
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET MALADIES



SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2018)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

